

RCS : NANTES  
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 03326  
Numéro SIREN : 844 293 357  
Nom ou dénomination : OPUS GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2019 sous le numéro de dépôt 7253

OPUS GROUPE  
Société par Actions Simplifiée au capital de 60.000 euros  
49, quai Emile Cormerais – 44800 SAINT HERBLAIN  
844 293 357 RCS NANTES

PROCES VERBAL  
ASSEMBLEE GENERAL EXTRAORDINAIRE  
EN DATE DU 14 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf  
Le quatorze mai  
A dix huit heures

Monsieur Alexandre DULIEGE, Monsieur Mathieu HERBERT, Madame Charlotte DREAN, associés, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée générale désigne Alexandre DULIEGE en qualité de Président de séance et Charlotte DREAN en qualité de secrétaire de séance.

Le Président de séance rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- DESIGNATION DES DIRECTEURS GENERAUX

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de Directeurs Généraux et pour une durée indéterminée :

Monsieur Mathieu HERBERT  
Né le 31 décembre 1981 à ANGERS  
Demeurant 20, rue des bergeronnettes à COUERON  
De nationalité française

Madame Charlotte DREAN  
Née le 1 mai 1987 à NANTES  
Demeurant 102 la Marquellerais à SAINT ETIENNE DE MONTLUC  
De nationalité française

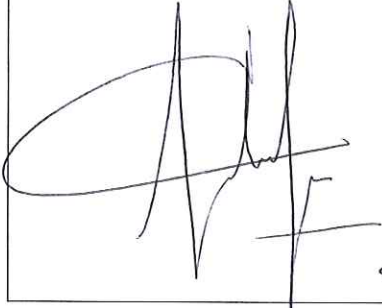

Monsieur Mathieu HERBERT déclare accepter les fonctions de Directeur Général et satisfaire aux conditions prescrites par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat de Directeur Général.

Madame Charlotte DREAN déclare accepter les fonctions de Directrice Générale et satisfaire aux conditions prescrites par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat de Directeur Général.

Monsieur Mathieu HERBERT et Madame Charlotte DREAN ne percevront aucune rémunération au titre de leur mandat social.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à dix-neuf heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été régulièrement signé.

<p>Alexandre DULIEGE Associé et Président de Séance</p> 	<p>Charlotte DREAN Associée et Secrétaire de Séance Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale <del>Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale</del></p>	<p>Mathieu HERBERT Associé Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général <i>Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général</i> </p>
---	--	---